

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU COMITE DEPARTEMENTAL DE L'YONNE

ANNONCE ASSEMBLEE GENERALE

Le comité départemental de l'Yonne annonce la tenue de son assemblée générale électorale qui se déroulera le vendredi 28 juin 2024 à 19 h, salles A et B du Complexe Roger Treillé, avenue du stade, 89100 Paron.

Conformément aux statuts du comité départemental de l'Yonne, l'assemblée générale réunira les présidents des clubs membres du comité départemental, ou à défaut une personne licenciée du club mandatée par le président à cet effet.

Au cours de cette assemblée générale électorale se tiendra notamment l'élection des membres du comité directeur et du président du comité départemental de l'Yonne, ainsi que l'élection des représentants départementaux des clubs aux assemblées générales de la fédération.

L'ordre du jour complet accompagné des convocations vous seront communiqués au plus tard 15 jours francs avant l'assemblée générale.

Dans le cadre de cette assemblée générale le comité départemental de l'Yonne lance un appel à candidature pour les mandats de son comité directeur ainsi que pour les mandats de représentant des clubs aux assemblées générales de la fédération.

En application de l'article 4 des statuts du comité départemental de l'Yonne, le comité directeur est composé de 4 à 14 membres.

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le 8 juin 2024, soit 20 jours francs avant la date de l'assemblée générale.

Vous trouverez joints à ce courrier les formulaires de candidature relatifs à cette assemblée générale électorale.

Le Président, Gilles VENET